

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **mercredi 25 mai à 17h05** au lieu habituel des séances du conseil municipal soit le 810, rue Lanoie à Upton.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
- 2. Modification du règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'établir des distances séparatives minimales relatives à certains usages d'entreposage Adoption du second projet de règlement 2022-347;
- 3. Période de questions;
- 4. Clôture de la séance.

Donné à Upton, ce 19e jour de mai 2022,

Nabil Boughanmi Directeur général et greffier-trésorier